

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 22
Votants : 26
Date de la convocation : mardi 4 octobre 2016

N° 16.10.10.01

L'an deux mille seize et le dix du mois d'octobre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur le Maire.

PRÉSENTS : M. SAVY, M. BOUSQUEL, M. LARGUIER, Mme MICHEL, M. BRAEMER, Mme THALY-BARDOL, Mme VIGNERON, M. GREPINET, M. ROQUES, M. GRAVIER, Mme MOULAOUÏ, M. CASTELL, M. ROESCH, Mme PRIE, Mme PASDELOU, M. TUAL, Mme PLAYS, M. SELKE, Mme DAMAIS, Mme MACHERY, M. BOUISSEREN, M. GOEPFERT.

PROCURATIONS :
Mme MERLET en faveur de Mme VIGNERON
Mme CAMBON en faveur de M. ROQUES
M. DE CHAMBRUN en faveur de M. GREPINET
Mme GAUZY CHABLE en faveur de Mme PLAYS

ABSENTS :
Mme JULLIEN, M. LOPEZ, M. MUNOZ

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ (SA 3M)

**ADOPTION DU RAPPORT DU PRÉSIDENT
DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE**

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc SAVY, Maire

Monsieur Jean-Luc SAVY, Maire, rapporteur, rappelle aux membres de l'assemblée, que la Société d'Équipement de la Région de Montpellier (SERM) accompagne la métamorphose urbaine de Montpellier, depuis 1961.

En 50 ans, la SERM a ainsi modelé le nouveau visage de celle qui est aujourd'hui la 8ème ville française avec une croissance démographique exceptionnelle de +1,4 % par an, l'une des plus fortes de France.

En 2010, pour répondre aux nouveaux enjeux de développement urbain, la Société d'Aménagement de l'Agglomération de Montpellier est créée (Société Publique Locale d'Aménagement) en complémentarité de la SERM. Elle devient en 2016 la Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole (SA3M).

En 2020, la métropole de Montpellier, approchera les 500 000 habitants.

34990 JUVIGNAC – Tél. 04 67 10 42 42 – Fax : 04 67 10 40 49

www.ville-juvignac.fr

La Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole est présidée par Monsieur Philippe SAUREL. Le capital social de la société est de 1 770 000 €. Les actionnaires de la SA3M sont la Métropole de Montpellier (50,79 %), la ville de Montpellier (22,60 %), la Région Occitanie (10,06 %), la ville de Castelnaud le Lez (1,13 %), la ville de Lattes (1,69 %), ainsi que 17 collectivités – Baillargues, Castries, Clapiers, Cournonsec, Cournonterral, Grabels, Jacou, Juvignac, Lavérune, Le Crès, Pérols, Prades le Lez, St Jean de Védas, St Georges d'Orques, Sussargues, Vendargues et Villeneuve les Maguelone - réunies en Assemblée Spéciale et représentée par Monsieur Jean-Luc Savy au Conseil d'Administration. Chaque commune présente à l'Assemblée Spéciale des Collectivités a un poste de censeur au Conseil d'Administration.

Les principales études menées par la SA3M sont le quartier Gare TGV Mogère mandat d'acquisitions foncières, la requalification du site Salaison à Vendargues mandat d'études et de travaux, les études devant définir le programme d'aménagement et les modalités de réalisation d'une opération d'aménagement sur le secteur Saporta Lattes, le secteur de la Lauze Este à St Jean de Védas et le secteur Cannabe à Cournonterral. Les études sur le site de la Plaine du Coulombier à Baillargues, site ayant vocation de devenir un pôle urbain majeur de la seconde couronne de l'Est de la Métropole ainsi que les études de faisabilité du Conservatoire à Rayonnement Régional.

La Métropole a également confié à la SA3M l'opération d'extension et de rénovation du centre de tri Demeter, la rénovation thermique des copropriétés à Montpellier.

La SA3M mène également des études pour la ville de Montpellier telles que la ZAC des Coteaux, les Archives Municipales, le secteur de la Pompignane et le secteur de la Croix d'Argent.

Les principales ressources de la société sont les concessions d'aménagement. Il y a des concessions d'aménagement pour le compte de la Métropole – Mogère, ZAC Descartes à Lavérune, Odysseum Est, la ZAC Parc 2000 – 2^{ème} extension, la ZAC Hippocrate, la ZAC Ode à la Mer sur les communes de Lattes et Pérols.

Pour le compte de la ville de Montpellier, 5 concessions d'aménagement sont en cours – la ZAC de la Restanque, le projet de renouvellement urbain de l'EAI, la ZAC de la République, Nouveau Grand Cœur, et la ZAC Consuls de Mer – phase IV ; les Halles et la Place Laissac en mandat.

D'autres communes de la Métropole ont des concessions d'aménagement avec la SA3M : St Georges d'Orques avec la ZAC Cœur d'Orques, Castries avec la ZAC des Saurèdes et Clapiers avec la ZAC du Castelet.

Sur l'année 2015, il y a eu 3 conseils d'administrations – il est précisé que l'Assemblée Spéciale des Collectivités s'est réunie avant chaque conseil d'administration et que le Président ou son représentant a siégé au CA - et 2 assemblées générales ordinaires. L'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 26 juin 2015 a décidé de poursuivre l'activité de la société.

Les perspectives d'avenir

Pour 2016, les prévisions budgétaires prévoient un chiffre d'opérations de 45,7 M€ dont plus de 91 % en concessions d'aménagement.

Il est prévu la commercialisation de près de 400 logements, plus d'un hectare de terrain d'activité et environ 8 500 m² de surface de plancher de tertiaire.

En 2016, une assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier les statuts de la société. Société Publique Locale d'Aménagement – SPLA – lors de sa création, la SAAM est devenue Société Publique Locale – SPL - ce qui permet d'élargir son champ d'action.

La société a pour objet, exclusivement pour le compte des collectivités territoriales ou de leurs groupements actionnaires, et sur leur territoire géographique, d'apporter une offre globale de services de qualité en termes :

- d'aménagement,
- d'urbanisme et d'environnement,
- de développement économique, touristique et de loisirs.

Dans ces domaines, la société pourra :

- assurer des missions d'information, de promotion et d'animation, de recherche et de formation,
- réaliser des opérations d'aménagement au sens de l'article L 300-1 du Code de l'urbanisme,
- réaliser des opérations de construction, de rénovation d'équipements de tout immeuble, local ou ouvrage,
- assurer l'exploitation et l'entretien d'ouvrages et équipements,
- étudier et réaliser des équipements publics.

Plus généralement, la société pourra accomplir toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières, présentant un intérêt général pour les actionnaires, qui peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

La dénomination sociale a également été modifiée, la SAAM (Société d'Aménagement de l'Agglomération de Montpellier) est devenu la SA3M – Société d'Aménagement de Montpellier Méditerranée Métropole.

En application de l'article L 1524-5 du Code Général des Collectivités Locales, le rapport du Président de l'Assemblée Spéciale des Collectivités Locales, en sa qualité d'administrateur, joint à la présente note doit être soumis au conseil municipal des collectivités membres.

IL EST DONC PROPOSE AU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2122-22,
Après avoir entendu l'exposé des motifs précédents,

D'ADOPTER le rapport du Président de l'assemblée spéciale de la SA 3M SOCIETE D'AMENAGEMENT DE MONTPELLIER MEDITERANNEE METROPOLE joint aux présentes.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur le Maire à la majorité (un contre).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire

après dépôt en préfecture le 12 octobre 2016

et publication le 18 octobre 2016



Le Maire,

REPÈRES

- **1961** Création de la SERM
- **1980** Antigone, premier quartier aménagé par la SERM, ouvre la voie du développement de la ville de Montpellier vers l'Est.
- **1986** Réalisation et exploitation du réseau de chaleur et de froid pour la Ville de Montpellier.
- **1986** Le Zénith, premier équipement public construit par la SERM. Suivront : Le Corum (1988), la piscine olympique (1996), l'aquarium Mare Nostrum et le Stade Yves-du-Manoir (2007)
- **1990** Port Marianne, lancement d'un projet urbain de 400 ha qui poursuit le développement de la ville vers la mer.
- **2003** Opération Grand Cœur au centre-ville de Montpellier : la première opération de renouvellement urbain de la SERM.
- **2005** Quartier du Petit-Bard, nouveau projet de renouvellement urbain de grande ampleur mené par la SERM
- **2008** Création de la filiale Energies du Sud
- **2010** Création de la SAAM, société publique locale d'aménagement.
- **2011** Nouvel Hôtel de Ville de Montpellier, livraison du programme le plus important réalisé pour le compte de la Ville de Montpellier.
- **2012** Boulevard du Jeu de Paume : projet de rénovation commerciale.
- **2013** Lancement des quartiers EAI, la Restanque, Eurêka, nouveaux chantiers d'envergure confiés à la SERM et la SAAM
- **2015** Lancement de la réalisation du Conservatoire à rayonnement régional - Lancement de la ZAC République - Démarrage du quartier Eurêka, un quartier innovant et connecté - Livraison de la centrale trigénération au bois de Port Marianne
- **2016** La SAAM devient la SA3M - Démarrage de l'opération de la Pompignane, un projet de renouvellement urbain avant-gardiste

SOCIETE D'AMENAGEMENT DE L'AGGLOMERATION DE MONTPELLIER (SAAM)

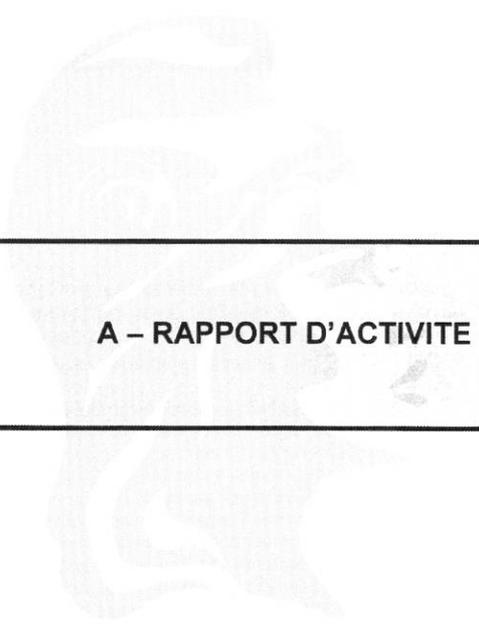
RAPPORT DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE SPECIALE

AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLEE

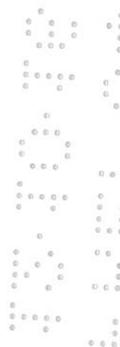
Sur l'exercice 2015, l'Assemblée Spéciale a été représentée au Conseil d'Administration de la Société d'Aménagement de l'Agglomération de Montpellier en la personne de Monsieur Jean-Luc SAVY, ce dernier ayant été nommé Président par les Membres de l'Assemblée Spéciale lors de l'Assemblée Spéciale des Collectivités du 12 juin 2014. L'Assemblée Spéciale est composée de :

Monsieur Philippe MARTY	- représentant la commune de Baillargues,
Madame Claudine VASSAS-MEJRI	- représentant la commune de Castries,
Monsieur Gilles CHRETIEN	- représentant la commune de Clapiers,
Madame Régine ILLAIRE	- représentant la commune de Cournonsec,
Madame Trinité FRANCES	- représentant la commune de Cournonterral,
Monsieur Thierry AUFRANC	- représentant la commune de Grabels,
Monsieur Renaud CALVAT	- représentant la commune de Jacou,
Monsieur Jean-Luc SAVY	- représentant la commune de Juvignac,
Monsieur Jean-Jacques LAGET	- représentant la commune de Lavérune,
Monsieur Francis MILOSZIK	- représentant la commune du Crès,
Monsieur Benoit DELTOUR	- représentant la commune de Pérols,
Monsieur Jean-Marc LUSSERT	- représentant la commune de Prades le Lez,
Monsieur Eric PETIT	- représentant la commune de St Jean de Védas,
Madame Anne AMIEL	- représentant la commune de St Georges d'Orques,
Monsieur Didier TERRAL	- représentant la commune de Sussargues,
Monsieur Pierre DUDIEUZERE	- représentant la commune de Vendargues,
Monsieur Noël SEGURA	- représentant la commune de Villeneuve les Maguelone.

En application de l'article L 1524-5 alinéa 15 du Code Général des Collectivités Territoriales, vos représentants, ont l'honneur de vous faire ci-après, le compte rendu des activités de la société concernant l'exercice 2015, dans le cadre de l'exercice de leur mandat, et soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.



A – RAPPORT D'ACTIVITE



I. VIE ET FONCTIONNEMENT DE LA SOCIETE AU COURS DE L'ANNEE 2015

1.1 - Répartition du capital et composition du capital social

Actionnaires	Administrateurs	Censeurs	%	Nombre d'actions
1/ MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION				
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	Philippe SAUREL (Président) (a) Jean François AUDRIN Pierre BONNAL Thierry BREYSSE Roger CAIZERGUES Jean-Luc MEISSONNIER Cyril MEUNIER Gilbert PASTOR Jean-Pierre RICO	Arnaud MOYNIER	50.7909	8990
VILLE DE MONTPELLIER	Mylène CHARDES Vincent HALUSKA Henri MAILLET Patrick RIVAS (a)		22.5988	4000
REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON	Paulette CHARLES (a) Anne Yvonne LE DAIN		10.0564	1780
VILLE DE CASTELNAU LE LEZ	Frédéric LAFFORGUE (a)		1.1299	200
VILLE DE LATTES	Carole DONADA (a)		1.6949	300
ASSEMBLEE SPECIALE	Jean-Luc SAVY			
2/ MEMBRES DE L'ASSEMBLEE SPECIALE (b)				
BAILLARGUES	Philippe MARTY		0,8474	150
CASTRIES	Claudine VASSAS-MEJRI		0,8474	150
CLAPIERS	Gilles CHRETIEN		0,8474	150
COURNONSEC	Régine ILLAIRE		0,6779	120
COURNONTERRAL	Trinité FRANCES		0,8474	150
GRABELS	Thierry AUFRANC		0,8474	150
JACOU	Renaud CALVAT		0,8474	150
JUVIGNAC	Jean-Luc SAVY		0,8474	150
LAVERUNE	Jean-Jacques LAGET		0,6779	120
LE CRES	Francis MILOSZYK		0,8474	150
PEROLS	Benoit DELTOUR		0,8474	150
PRADES LE LEZ	Jean-Marc LUSSERT		0,6779	120
SAINT JEAN DE VEDAS	Eric PETIT		0,8474	150
SAINT GEORGES D'ORQUES	Anne AMIEL		0,8474	150
SUSSARGUES	Didier TERRAL		0,6779	120
VENDARGUES	Pierre DUDIEUZERE		0,8474	150
VILLENEUVE LES MAGUELONE	Noël SEGURA		0,8474	150
TOTAL	18		100	17700

1.2 Mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés

Mandats sociaux et fonction exercés au 31/12/2015 (*)				
Administrateur	Représentant	Fonction exercée	Mandat exercé dans d'autres sociétés	
Philippe SAUREL	MONTPELLIER Méditerranée Métropole	Président		
Jean François AUDRIN	MONTPELLIER Méditerranée Métropole	Vice Président	Gérant	SCP PERROT AUDRIN POUJOL DUNIE
Thierry BREYSSE	MONTPELLIER Méditerranée Métropole	Vice Président		
Pierre BONNAL	MONTPELLIER Méditerranée Métropole	Vice Président		
Roger CAIZERGUES	MONTPELLIER Méditerranée Métropole	Conseiller Métropolitain		
Jean-Luc MEISSONNIER	MONTPELLIER Méditerranée Métropole	Vice Président	Gérant	SCI KARL SCI VIK EARL JAL
Cyril MEUNIER	MONTPELLIER Méditerranée Métropole	Vice Président	Président	SEMPA 3
Gilbert PASTOR	MONTPELLIER Méditerranée Métropole	Conseiller Métropolitain délégué		
Jean Pierre RICO	MONTPELLIER Méditerranée Métropole	Conseiller Métropolitain	Administrateur	SPLA Or Aménagement Montpellier Events
Mylène CHARDES	Ville de MONTPELLIER	Adjoint au Maire	Administrateur	Sociétés Locales d'Epargne (groupe Caisse d'Epargne) Nouveau Logis Méditerranée TAM
Vincent HALUSKA	Ville de MONTPELLIER	Conseiller municipal		
Henri MAILLET	Ville de MONTPELLIER	Conseiller municipal		
Patrick RIVAS	Ville de MONTPELLIER	Conseiller municipal	Administrateur	SERM
Paulette CHARLES	Région LR	Vice Présidente	Administrateur	Etablissement Public Foncier LR
Anne Yvonne LE DAIN	Région LR	Vice-Présidente	Administrateur	SORIDEC INVEST LR
Frédéric LAFFORGUE	Ville de CASTELNAU	Adjoint au maire	Vice-Président	SIGC
Carole DONADA	Ville de LATTES	Adjoint au maire		
Jean-Luc SAVY	Assemblée Spéciale	Maire Juvignac	Administrateur	TAM ACM Office Tourisme de la Métropole Comité d'Action Sociale sportive et culturelle Métropole
Christophe PEREZ	Directeur Général	Autres mandats exercés		
		Directeur Général Gérant représentant la SERM Pdt représentant la SERM Censeur représentant la SERM Administrateur	SERM SCI ODYSSEUM SAS SEAMAN SAS ENERGIES DU SUD SAS HELIOTHAM SPMM SPAC SAEM ENJOY GIE SERM SAAM	

(*) Ce document présente un caractère préparatoire. Il sera complété selon les informations attendues de la part des mandataires sociaux.

1.3 Evolution de la composition du Conseil d'Administration

Néant

1.4 Etat de la participation des salariés au capital social

Non applicable

1.5 Séances du Conseil d'Administration et Assemblées Générales

Sur l'année 2015, le Conseil d'Administration de la SAAM s'est réuni les :

- 18 février 2015 avec pour ordre du jour :
 - x Présentation de l'audit de la SERM et du Groupe par le Cabinet ORFIS,
 - x Présentation du plan stratégique par le Directeur Général.
- 10 mars 2015 avec l'ordre du jour suivant :
 - x Approbation des procès-verbaux des séances en date du 18 septembre 2014 et du 18 février 2015
 - x Présentation de l'audit commandé par la Ville
 - x Plan stratégique de la société et du groupe
 - x Préparation et convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire
 - x Résultats probables 2014, prévisions budgétaires 2015 (SAAM et GIE) et financements
 - x Engagement Opération nouvelle - Concession pour la réalisation de la ZAC de la République
 - x Vie et fonctionnement de la société
 - x Commission des marchés – suppression de la Commission EAI
 - x Questions diverses
- 19 mai 2015 avec l'ordre du jour suivant :
 - x Approbation du procès-verbal de la dernière séance en date du 10 mars 2015
 - x Examen des décisions à prendre après constatation de pertes ayant entraîné des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social
 - x Vie et fonctionnement de la Société
 - x Rapport d'activités de la Société au 19 mai 2015
 - x Arrêté des comptes et du bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2014
 - x Préparation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
 - x Avancement de la réalisation du budget 2015
 - x Rapport annuel de la fonction achat 2014
 - x Questions diverses

Une Assemblée Générale Ordinaire d'approbation des comptes s'est tenue le 31 mars 2015 et a approuvé les comptes 2013. Une Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le 26 juin 2015 et a approuvé les comptes 2014 ; le même jour, une Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de ne pas dissoudre la société, suite à la perte de la moitié du capital.

1.6 Commissaires aux Comptes

Le mandat actuel des Commissaires aux Comptes titulaire le cabinet CAMOIN PEREZ représenté par Monsieur Alain CAMOIN et suppléant en la personne de Monsieur Christian PEREZ, d'une durée de 6 ans, arrive à échéance à l'Assemblée Générale devant statuer sur la clôture des comptes au 31 décembre 2015.

Dans ce contexte, l'Assemblée Générale Ordinaire doit procéder à la nomination du commissaire aux comptes titulaire et du commissaire aux comptes suppléant, pour un mandat légal couvrant les exercices 2016 à 2021.

Dans le cadre de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 et de son décret d'application n° 2005-1742 du 30 décembre 2005, un appel d'offres ouvert a été lancé le 5/02/2016 avec publication d'un avis d'appel public à concurrence au JOUE, dans Midi-Libre, l'Hérault du Jour et sur le site Achatpublic. La date limite de remise des offres était prévue le 18/03/2016.

Le marché à attribuer est composé d'une mission de base et d'une mission complémentaire :

- *La mission de base: certification des comptes sociaux*
- *Mission complémentaire: certification des comptes des opérations en phase de clôture technique, administrative, comptable et financière*

La Commission des Marchés de la SAAM s'est réunie le 4/5/2016.

Trois plis ont été reçus dans le délai imparti. Trois plis ont été jugés recevables et admis à l'analyse des offres.

L'offre économiquement la plus avantageuse a été déterminée à l'issue d'un classement, selon les critères suivants :

Pondération	Critère	Notation
70 %	Qualité de la note méthodologique	/ 10 selon mémoire demandé
30 %	Prix des prestations	/ 10 Note = $10 - [(Po - Pmd) / Pmd] * 10$ Po : prix de l'offre analysée Pmd : prix de l'offre moins-disante

Détail des critères techniques :

- Stratégie d'audit envisagée au regard des caractéristiques d'une SPLA (noté sur 35),
- Méthodologie et organisation de la mission proposée pour la réalisation des prestations, incluant un planning prévisionnel des interventions (phasage et nombre d'heures décomposées par profil de collaborateurs et niveau d'expertise) (noté sur 30),
- Moyens humains affectés pour la réalisation des prestations (curriculum vitae des intervenants proposés pour le secteur concerné ; CV du commissaire aux comptes suppléant) (noté sur 35).

Détail du critère prix :

- Forfait pour la mission de base (noté sur 9)
- Forfait proposé pour la mission complémentaire (noté sur 1)

Après l'analyse des offres selon les critères techniques et financiers, la Commission des Marchés de la SAAM a décidé de retenir l'offre de l'entreprise CAMOIN-PEREZ présentant l'offre économiquement la plus avantageuse :

- Mission de base : 177 562,00 € HT / 6 exercices
- Mission complémentaire : 3 600,00 € HT par clôture

C'est sur la base de cette analyse que nous proposerons à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SAAM approuvant les comptes de l'exercice 2015, de retenir le Cabinet CAMOIN PEREZ, représenté par Monsieur Alain CAMOIN, Commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Christian PEREZ, Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de 6 exercices, telle que prévu par les dispositions légales.

II. PRESENTATION DES COMPTES 2015

2.1 Chiffre d'affaires / Production nette

Le chiffre d'affaires généré sur l'exercice 2015 atteint **10 789 051 €** contre 6 331 782 € à fin 2014.

La production stockée termine en 2015 à **23 773 842 €** contre 9 339 631 € à fin 2014, avec notamment des acquisitions importantes sur ODE à la Mer.

Ainsi, les produits d'exploitation s'élèvent en 2015 à **38 792 228 €** contre 18 303 679 € à fin 2014.

2.2 Evolution du bilan

Le total bilan s'élève à **89 300 950 €** sur l'exercice 2015 contre 65 852 075 € à fin 2014 soit une évolution de + 23 448 875 € dont :

- + 26 226 060 € sur l'encours de production (dont une acquisition de près de 14 M€ sur ODE à la Mer),
- - 9 725 018 € sur les disponibilités du fait des investissements réalisés.

Il est à noter que les investissements nécessaires sur les concessions d'aménagement ont été financés par un recours à l'emprunt de 2 825 984 €. Dans le même temps, 1 885 303 € d'emprunts ont été remboursés.

2.3 Résultat

Le résultat courant net avant IS s'élève à fin 2015 à **687 K€** (et hors quote-part GIE CICE) contre -64 K€ à fin 2014.

Le résultat net (après intéressement et quote-part GIE CICE) termine 2015 en bénéfice de **699 174 €** contre une perte de 45 088 € à fin 2014.

Le résultat cumulé à fin 2015 termine à **-326 791 €** contre – 1 025 965 € à fin 2014.

2.4 Capitaux Propres

Par le fait de l'incorporation des résultats, les capitaux propres s'élèvent à **1 443 209 €** à fin 2015 pour un capital social de 1 770 000 €.

A fin 2015, le **capital social est reconstitué à hauteur de 81.5 %**.

2.5 Ratios financiers

Non applicable.

Les capitaux propres s'élèvent à 1 443 K€ et les seuls emprunts sont liés à des concessions.

2.6 GIE SERM – SAAM

Constitué fin 2011, pour une exploitation dès janvier 2012, le Groupement d'Intérêt Économique (GIE) SERM SAAM met à disposition de ses membres (la SERM et la SAAM) ses moyens et compétences afin de leur permettre de mener, dans le cadre législatif en vigueur, toute action d'aménagement, de développement local et d'exploitation de services publics.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les personnels des fonctions support (juridique, marchés, foncier, communication, RH, informatique et finances) sont salariés du GIE SERM-SAAM.

Les charges du GIE sont intégralement refacturées à ses membres, sur la base de :

- La saisie du temps passé pour les charges de personnel (outil mis en place dès janvier 2012),
- Les équivalents temps pleins pour les autres charges.

Ainsi, le résultat du GIE est toujours nul.

2.7 Information sur les délais de paiement

Information sur les délais de paiement

La loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, complétée par le décret n°2008-1492 du 30 décembre 2008, prévoit que le rapport de gestion des sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un Commissaire aux comptes doit contenir des informations sur les délais de paiement pratiqués à l'égard des fournisseurs (C. comm. Art L 441-6-1 et D 441-4).

En conséquence, les informations relatives aux délais de paiement de l'exercice clos le 31 décembre 2015 sont indiquées comme suit :

Montant dettes fournisseurs et comptes rattachés au "passif"	748 993 €
Montant dettes fournisseurs sur immobilisations et comptes rattachés au "passif"	- €
Total dettes fournisseurs et comptes rattachés	<u>748 993 €</u>
A déduire :	
Factures non parvenues	26 739 €
Retenues de garantie	748 €
Total rapprochable	<u>721 506 €</u>

	Tableau des dettes fournisseurs par date d'échéance			
	Total	Moins de 30 jours	31 à 60 jours	plus de 60 jours
Dettes fournisseurs	721 506 €	400 801 €	4 698 €	316 007 €
%		56%	1%	44%
RAPPEL 2014	1 425 833 €	163 094 €	15 633 €	1 247 106 €
		11%	1%	87%

2.8 Charges fiscalement non déductibles

Pour l'exercice 2015, aucune charge fiscalement non déductible, prévue aux articles 39.4 et 223 quater du Code Général des Impôts n'est à mentionner.

2.9 Résultat des cinq derniers exercices

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2015 12	31/12/2014 12	31/12/2013 12	31/12/2012 12	31/12/2011 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 770 000	1 770 000	1 770 000	1 770 000	1 780 000
Nombre d'actions - ordinaires	17 700	17 700	17 700	17 700	17 800
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	10 789 051	6 331 782	6 422 660	4 611 705	251 044
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	999 092	467 314	(373 791)	44 970	(276 976)
Impôts sur les bénéfices	(19 873)	(20 783)	(12 329)		
Participation des salariés	7 776	2 808	134 645	115 996	8 476
Dot. Amortissements et provisions	312 014	530 376			
Résultat net	699 174	(45 088)	(496 107)	(71 025)	(285 452)
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	57	27	(28)	(4)	(16)
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	40	(3)	(28)	(4)	(16)
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	9	10	9	5	2
Masse salariale	413 916	500 680	538 449	219 028	49 783
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	196 036	238 723	217 040	109 505	22 891

2.10 Informations sur la distribution de dividendes et proposition d'affectation du résultat

Pour rappel, aucun dividende n'a été versé au titre des trois derniers exercices.

Le résultat net au titre de l'exercice 2015 s'élève à **699 174.47 €**. Il est proposé d'affecter le résultat en report à nouveau.

Les capitaux propres, après affectation, s'établissent à **1 443 209 €** contre 744 035 € à fin 2014, et se ventilent comme suit :

Capital social	1 770 000 €
Réserve légale	0 €
Report à nouveau	- 326 791 €
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 443 209 €

III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

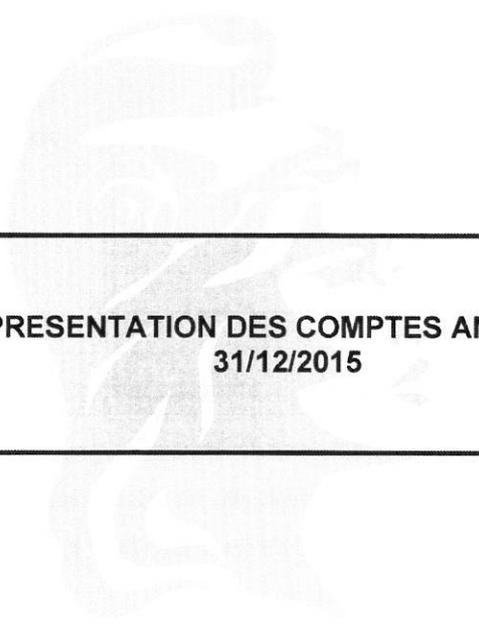
Pas d'événement postérieur à la clôture à signaler.

IV. PERSPECTIVES D'AVENIR

Pour l'année 2016, les prévisions budgétaires présentées au Conseil d'Administration du 29 mars 2016 prévoient un chiffre opérations de **45.7 M€** (contre 41.6 M€ à fin 2015) dont plus de 91% en concessions d'aménagement.

En 2016 les cessions démarrent avec en volume, la commercialisation de :

- Près de 400 logements,
- Plus d'un hectare de terrain d'activité,
- Près de 8 500 m² SPD de tertiaire.



**B – PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS AU
31/12/2015**



STE D'AMENAGEMENT DE L'AGGLO MTP

**CS 39556
34000 MONTPELLIER**

Etats financiers au 31 décembre 2015

SEMAPHORES

SOMMAIRE

BILAN	
Bilan actif	1
Bilan passif	2
COMPTE DE RESULTAT	
Compte de résultat partie 1	3
Compte de résultat partie 2	4
ANNEXE	
Informations sur Bilan et Compte de résultat	
Etat de l'actif immobilisé	7
Etat des amortissements	8
Etat des provisions et dépréciations	9
Etat des échéances, des créances et des dettes	10
Produits à recevoir	11
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	13
Composition du capital social	14
Effectif moyen	14
Transfert de charges	14
Résultats des cinq derniers exercices	15
Bilan et Compte de Résultat par activités	16

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2015	31/12/2014
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 605		1 605	
ACTIF IMMOBILISE	1 605		1 605	
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	76 067 946		76 067 946	49 841 886
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	37 284		37 284	37 284
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	123 458		123 458	139 809
Autres créances	8 319 826		8 319 826	1 355 646
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	4 750 832		4 750 832	14 475 850
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				1 600
ACTIF CIRCULANT	89 299 345		89 299 345	65 852 075
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	89 300 950		89 300 950	65 852 075

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014
Capital social ou individuel (dont versé : 1 770 000)	1 770 000	1 770 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	(1 025 965)	(980 877)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	699 174	(45 088)
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 443 209	744 035
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	271 280	151 930
Provisions pour charges	571 111	378 446
PROVISIONS	842 391	530 376
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52 011 592	38 063 933
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	14 387 652	10 103 225
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 766 508	2 516 800
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 392 839	2 395 358
Dettes fiscales et sociales	379 368	147 361
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 349 594	370 530
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	13 727 797	10 980 456
DETTES	87 015 350	64 577 663
Écarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	89 300 950	65 852 075

Résultat de l'exercice en centimes 699 174,47

Total du bilan en centimes 89 300 950,03

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2015	31/12/2014
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	1 120		1 120	
Production vendue de services	10 787 931		10 787 931	6 331 782
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	10 789 051		10 789 051	6 331 782
Production stockée			23 773 842	9 339 631
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			4 229 334	2 632 266
Autres produits			1	
PRODUITS D'EXPLOITATION			38 792 228	18 303 679
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			34 217 490	15 182 804
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 161 405	1 878 977
Impôts, taxes et versements assimilés			37 682	78 336
Salaires et traitements			413 916	500 680
Charges sociales			196 036	238 723
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			719 861	530 376
Autres charges			378 446	0
CHARGES D'EXPLOITATION			38 124 835	18 409 896
RESULTAT D'EXPLOITATION			667 392	(106 217)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				24
Autres intérêts et produits assimilés			4 119	13 653
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			16 052	37 242
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			20 170	50 919
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			485	7 640
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERS			485	7 640
RESULTAT FINANCIER			19 685	43 279
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			687 078	(62 938)

COMPTES DE RESULTAT (suite)

Rubriques	31/12/2015	31/12/2014
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		125
CHARGES EXCEPTIONNELLES		125
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(125)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	7 776 (19 873)	2 808 (20 783)
TOTAL DES PRODUITS	38 812 398	18 354 597
TOTAL DES CHARGES	38 113 224	18 399 685
BENEFICE OU PERTE	699 174	(45 088)

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2015, dont le total est de 89 300 950 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat bénéficiaire de 699 174 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 janvier au 31 décembre 2015.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du Règlement ANC 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendances des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La méthode retenue pour l'évaluation et la comptabilisation des opérations portant sur les instruments financiers est la méthode « premier entré et premier sorti ».

L'avis du Comité National de la Comptabilité du 18 mars 1999 pour les opérations de concession d'aménagement. L'ensemble des recommandations énoncées par les guides comptables édités par la fédération des EPL (guides comptables professionnels des SEML activités immobilières et actions, et opérations d'aménagement) ont également été respectés.

2. PRINCIPALES MÉTHODES UTILISÉES

a. Immobilisations incorporelles :

La société ne détient aucune immobilisation incorporelle au 31/12/2015.

b. Immobilisations corporelles

La société ne détient aucune immobilisation corporelle au 31/12/2015.

c. Concessions d'aménagement

- Principes appliqués pour les en-cours de concessions d'aménagement.

Les règles d'évaluation des valeurs d'exploitation appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable général. Il existe une exception à ce principe général sur les en cours de concessions d'aménagement qui font l'objet de l'analyse ci-dessous.

Le montant figurant au bilan sous la rubrique encours de concessions d'aménagement résulte de la différence entre le cumul des dépenses HT (frais financiers et frais exceptionnels compris) et le montant des coûts de revient des éléments cédés, estimés en fin d'exercice, de manière globale, par application au coût de revient prévu par le compte rendu financier de la fraction établie comme suit :

Au numérateur → le montant des produits réalisés depuis le début de l'opération hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante,

Au dénominateur → le montant global des produits prévus par le compte rendu financier (ou le bilan d'origine pour la 1^{ère} année) hors participations reçues ou à recevoir de la collectivité territoriale concédante.

La comptabilité traduit les concessions d'aménagement sous les rubriques du bilan suivantes :

- a) stocks / en cours de production de biens : pour le montant total des coûts engagés en cumulé à la clôture de l'exercice diminué de celui estimé des éléments cédés,
- b) comptes de régularisation actif ou passif : pour la neutralisation du résultat intermédiaire provisoire d'une opération d'aménagement concédée aux risques et profits du concédant,
- c) compte de provisions pour risques et charges :
 1. pour le montant des charges non encore comptabilisées mais courues à la fin de l'exercice,
 2. pour le montant des risques de pertes à terminaison sur les opérations concédées aux risques du concessionnaire,
 3. pour le montant des coûts de liquidation des opérations achevées.

Dans l'hypothèse où le montant du coût de revient des éléments cédés est supérieur au cumul des charges comptabilisées, il sera constitué une provision pour charges, égale au montant de l'écart constaté. En conséquence, la valeur du stock relatif à l'opération concernée, inscrite dans les comptes annuels sera nulle.

Les tableaux présentés ci-après reprennent l'ensemble des informations relatives aux en cours des conventions d'aménagement. Les informations mentionnées dans ce tableau, notamment celles relatives aux participations prévisionnelles des collectivités concédantes, sont issues des comptes rendus financiers présentés aux collectivités concédantes au cours du second semestre 2015 pour les prévisions et de la comptabilité de l'entreprise à fin 2014 pour les réalisations.

Les tableaux présentés ci-dessous reprennent l'ensemble des informations relatives aux en cours des concessions d'aménagement :

TABLEAU DES CONCESSIONS D'AMENAGEMENT

N° OPE	NOM DE LA CONCESSION	NOM DU CONCEDANT	DATE DE SIGNATURE	DATE EXPIRATION	PRISE EN CHARGE RESUL. PAR CONCEDANT	RESULTAT PREVISIONNEL	PARTICIPATION TOTALE CONCEDANT
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1900	ZAC DESCARTES (a)	CAM	avr-10	avr-18	100%	-2 059	2 059
1905	GRAND CŒUR	Ville de Montpellier	déc-13	déc-20	100%	-4 514	4 514
1910	ZAC ODYSSEUM EST (a)	CAM	mai-11	mai-20	100%	0	0
1918	ZAC PARC 2000 - 2ème Extension (a)	CAM	nov-11	nov-21	100%	-189	189
1920	ZAC PORT MARIANNE HIPPOCRATE (a)	CAM	août-11	août-17	100%	0	0
1930							
1931	ROUTE DE LA MER	CAM	nov-11	nov-31	100%	-32 421	32 421
1932							
1940	ZAC RESTANQUE	Commune Montpellier	juil-12	juil-42	100%	-23 200	23 200
1945	E. A. I CROIX D'ARGENT	Commune Montpellier	juil-12	juil-27	90%	-16 300	16 300
1946	ZAC PORT MARIANNE REPUBLIQUE	Commune Montpellier	févr-15	févr-30	85%	-296	296
1950	ZAC CŒUR D'ORQUE (a) (b)	Commune St Georges d'Orques	mars-12	oct-21	100%	0	0
1960							
1962	OZ MONTPELLIER NATURE	CAM	oct-13	nov-38	100%	0	0
1970	ZAC DES SAUREDES (a)	Commune Castries	mars-12	mars-22	100%	-200	200
1980	ZAC "LE CASTELET"	Commune Clapiers	oct-13	oct-23	0%	0	0

Montants en milliers d'€

Notes concernant les colonnes :

- (1) Nom de la collectivité contractante
- (2) Date signature de la convention par la serri et le concédant
- (3) Date d'expiration de la convention
- (4) Répartition conventionnelle du résultat de l'opération (concédant, concessionnaire, risques partagés)
- (5) Résultat de l'opération selon le CRACL servant de base à l'arrêté des comptes annuels
- (6) Montant de la participation totale HT du concédant selon CRACL
- (7) Montant de la participation HT comptabilisée au 31/12
- (a) risque 100% concédant dans la limite de la participation approuvée, au-delà risque aménageur selon hypothèses définies art.25-4 de la convention. Le boni de l'opération sera reversé au concédant à hauteur de 80%
- (b) Jugement du 06/07/2015 ordonnant la résiliation dans le 4 mois, protocole de clôture en cours de réalisation

TABLEAU DES CONCESSIONS D'AMENAGEMENT

PARTICIPATION COMPTABILISEE AU 31 DECEMBRE	CUMUL CHARGES	CUMUL PRODUITS	STOCKS AU 31 DECEMBRE	PROVISION POUR CHARGES	NEUTRALISATION RESULTAT INTERMEDIAIRE		PARTICIPATION RESTANT A PERCEVOIR
					PARTICIPATION A RECEVOIR EN FIN D'EXERCICE	PARTICIPATION PERCUE D'AV. EN FIN D'EX.	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)
2 059	2 514	0	2 513	0	0	2059	0
940	2 407	963	1 305	0	0	795	3 574
0	114	0	114	0	0	0	0
189	2 443	1	2 442	0	0	189	0
0	1 975	1 909	65	0	0	0	0
9 421	47 840	2 553	44 780	0	0	8914	23 000
0	522	0	522	0	0	0	23 200
1 700	19 101	138	18 933	0	0	1671	14 600
0	315	0	315	0	0	0	296
0	1 972	2 543	0	571	0	0	0
0	5 013	3 812	1 201	0	0	0	0
100	3 559	0	3 559	0	0	100	100
0	318	0	318	0	0	0	0
TOTAUX			76 068	571	0	13 728	
<i>Rubrique concernée dans le bilan</i>			<i>En-cours de biens</i>	<i>Provision pour charges</i>	<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>Produits constatés d'avance</i>	

Montants en milliers d'€

Notes concernant les colonnes :

- (8) Montant du cumul des charges comptabilisées au 31/12 (y compris les charges provisionnelles provisionnées)
- (9) Montant du cumul des produits hors participations du concédant comptabilisés au 31/12
- (10) Montant du stocks de concessions d'aménagement en cours au 31/12 (cumul des charges diminués du coût de revient des lots vendus)
- (11) Montant de la provision pour charges comptabilisée dans le cas où les charges sont inférieures au coût de revient des lots vendus
- (12) Montant de la participation à percevoir à la clôture déterminée en fonction du degré d'avancement
- (13) Montant de la participation perçue d'avance à la clôture déterminée en fonction du degré d'avancement
- (14) Montant de la participation totale attendue (col 6) déduction faite de la participation déjà comptabilisée (col. 7)

- *Transfert de charges vers les opérations*

La société impute une quote-part de ses frais généraux sur les opérations de concessions d'aménagement selon les modalités définies par les conventions (rémunération forfaitaire, proportionnelle, ...).

Par l'intermédiaire d'un compte de transfert de charges, il a été imputé, au titre de l'année 2015, 3236 377 € pour l'ensemble des concessions d'aménagement.

A titre d'information, la rémunération de conduite opérationnelle est prélevée en fonction des dépenses.

Une rémunération commerciale est prélevée en fonction des recettes encaissées.

Une rémunération de gestion de trésorerie a été prélevée au titre des mouvements de trésorerie.

Une rémunération forfaitaire d'étude a été prélevée conformément à la convention.

- *Frais et produits financiers*

La société impute sur les conventions d'aménagement des frais et des produits financiers en fonction de la situation de trésorerie des opérations.

Au titre de l'exercice 2015 :

- le montant des frais financiers imputés s'élevant à 16 k€
- le montant des produits financiers imputés s'élevant à 0 k€

- *Emprunts*

Eu égard au caractère spécifique des opérations de la SEML et aux règles fixées par le législateur, les collectivités concédantes peuvent garantir dans les limites fixées par la loi les emprunts contractés par la SEML.

activités	Capital restant du	Collectivités		Taux non garanti	non garanti
		taux garanti	montant garanti		
Conc. Aménag. Zac Parc 2000 - 2ème Ext.	2 500 K€	80%	2 000 K€	20%	500 K€
Conc. Aménag. Route de la mer	10 000 K€	100%	10 000 K€	0%	0 K€
Conc. Aménag. E.A.I Croix d'argent	22 623 K€	100%	22 623 K€	0%	0 K€
Conc. Aménag. OZ montpellier Nature urbain	1 700 K€	80%	1 360 K€	20%	340 K€
Conc. Aménag. Zac des Saurédes Castries	2 084 K€	100%	2 084 K€	0%	0 K€
Totaux	38 907 K€		38 067 K€		840 K€

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le tableau synthétisant les différentes provisions et les différents mouvements intervenus en 2015 est présenté en page 9. Sans reprendre la totalité des provisions, les précisions suivantes peuvent être apportées :

- ✓ Des provisions pour charges prévisionnelles sont enregistrées, conformément aux principes régissant les concessions d'aménagement (cf. § 1.2.5. a1), leur montant ressortant à 571 k€ à fin 2015.
- ✓ Une provision pour litiges prud'homaux a été constatée pour 271 k€
- ✓ L'ancien directeur général, révoqué de son mandat social par le conseil d'administration en date du 18 septembre 2014, a assigné la société en février 2016, devant le tribunal de commerce. Le montant réclamé s'élève à 128 k€ (hors charges sociales). A ce stade de la procédure contentieuse, et en l'état des informations, le conseil d'administration considère qu'il n'y a pas lieu de doter une provision

Engagement de retraite

A fin 2015, l'engagement en matière d'indemnités de départ à la retraite est évalué à 79 k€.

Autres informations

Depuis 2012 un GIE entre la SERM et la SAAM a été mis en place pour partager les moyens fonctionnels. Il s'est poursuivi sur l'exercice 2015.

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

31/12/2015

PRODUITS A RECEVOIR	24 616,51
AUTRES CREANCES	24 616,51
448700 ETAT - PRODUITS à RECEVOIR	13 227,93
468710 PRODUITS A RECEVOIR - DIVERS	11 388,58
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	24 616,51

DETAIL DES CHARGES A PAYER

31/12/2015

CHARGES A PAYER	1 819 422,99
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	80 951,00
168800 INTERETS COURUS	80 951,00
DETTES FOURNISSEURS CPTES RAFFACH	1 643 845,96
408100 FOURNISSEURS d'EXPLOITATION - FACTU	1 579 706,30
4081001 FOURNISSEURS d'EXPLOITATION - FACTU	2 362,12
4081003 FOURNISSEURS d'EXPLOITATION - FACTU	61 777,54
DETTES FISCALES ET SOCIALES	94 626,03
428200 PERSONNEL - DETTES PROVISIONS pour	45 982,00
428400 PERSONNEL - DETTES PROVISIONNEES po	2 931,48
428600 PERSONNEL - AUTRES CHARGES à PAYER	5 600,00
438200 PERSONNEL - DETTES PROV. pour CHARG	27 112,55
448600 ETAT - AUTRES CHARGES à PAYER	13 000,00
TOTAL DES CHARGES A PAYER	1 819 422,99

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

31/12/2015

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(13 727 797,00)
	(13 727 797,00)
482700 NEUTRALISATION MALI PROVISoire CONC	(13 727 797,00)
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(13 727 797,00)

S.A.A.M

BILAN CUMULE PAR COLONNES PAR ACTIVITES AU 31 DECEMBRE 2015

ACTIF

	FONCTION- NEMENT	MANDATS	CONCESSION D'AM.	TOTAL NET
Capital Souscrit Non Appele				0
Frais d'établissement				0
Frais de Recherche & développement				0
Concessions, Brevets, Droits similaires				0
Fonds commercial				0
Autres immobilisations incorporelles				0
Terrains				0
Constructions				0
Installations techniques, Outillage				0
Autres immobilisations corporelles				0
Immobilisations en cours				0
Avances & Acomptes				0
Participations par Mise en Equivalence				0
Autres participations				0
Créances Rattachées à des participations				0
Autres Titres immobilisés				0
Prêts				0
Autres Immobilisations Financières			2	2
ACTIF IMMOBILISE	0	0	2	2
Stocks de Matières Premières				0
Stocks d'en-cours de production de biens				0
Stocks en-cours production de services			76 068	76 068
Stocks de produits intermédiaires, finis				0
Stocks de Marchandises				0
Avances, acomptes versés s/commandes			37	37
Créances clients & comptes rattachés	8		116	123
Autres créances	306	614	7 400	8 320
Capital souscrit, appelé non versé				0
Valeurs mobilières de placement				0
Disponibilités	4 751			4 751
Charges constatées d'avance	0		0	0
ACTIF CIRCULANT	5 066	614	83 621	89 299
Charges à répartir s/plrs exercices				0
Primes remboursement des obligations				0
Ecart de conversion actif				0
TOTAL GENERAL	5 066	614	83 623	89 301
Comptes de liaison		740	2 220	2 960
TOTAL AVEC COMPTES DE LIAISON	5 066	1 354	85 843	92 262

Montants en milliers d'euros

S.A.A.M

BILAN CUMULE PAR COLONNES PAR ACTIVITES AU 31 DECEMBRE 2015
PASSIF

	FONCTION- NEMENT	MANDATS	CONV PUB D'AM.	TOTAL NET
Capital social	1 770			1 770
Primes d'émission, de fusion, d'apport				0
Ecart de réévaluation				0
Réserve légale				0
Réserves statutaires & contractuelles				0
Réserves réglementées				0
Autres réserves				0
Report à nouveau	-1 026			-1 026
RESULTAT DE L'EXERCICE	699			699
Subventions d'investissement				0
Provisions réglementées				0
CAPITAUX PROPRES	1 443	0	0	1 443
Produits des émissions de titres participatifs				0
Apport du concédant				0
AUTRES FONDS PROPRES			0	0
Provisions pour risques	271			271
Provisions pour charges			571	571
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	271	0	571	842
Emprunts obligataires convertibles				0
Autres emprunts obligataires				0
Emprunts & dettes auprès etb crédit			52 012	52 012
Emprunt & dettes fi divers			14 388	14 388
Avances & acomptes reçus			2 767	2 767
Dettes fournisseurs & cptes rattachés	254	5	2 134	2 393
Dettes fiscales & sociales	135		244	379
Dettes sur immob & cptes rattachés				0
Mandants				0
Autres Dettes		1 349	0	1 350
Produits constatés d'avance			13 728	13 728
DETTES	390	1 354	85 272	87 015
Ecart de conversion passif				0
TOTAL GENERAL	2 104	1 354	85 843	89 301
Comptes de liaison	2 961			2 961
TOTAL AVEC COMPTES DE LIAISON	5 066	1 354	85 843	92 262

Montants en milliers d'euros

S.A.A.M

COMPTE DE RESULTAT CUMULE PAR COLONNES PAR ACTIVITES AU 31 DECEMBRE 2015

	FONCTION- NEMENT	MANDATS	CONV. PUB D'AM.	TOTAL NET
Ventes de marchandises				
Productions vendues de biens			1	1
Production vendues de services	338		10 450	10 788
CHIFFRES D'AFFAIRES	338	0	10 451	10 789
Production stockée			23 774	23 774
Production immobilisée				0
Subventions d'exploitation				0
Reprises amortiss., provis., transf. charges	3 280		950	4 229
Autres produits	0			0
PRODUITS EXPLOITATION	3 618	0	35 174	38 792
Achats de marchandises				0
Variation de stocks de marchandises				0
Achats matières premières, approvision.			34 217	34 217
Variation des stocks [mat. premières]				0
Autres achats & charges externes	2 156		5	2 161
Impôts, taxes & versements assimilés	36		2	38
Salaires & traitements	414			414
Charges sociales	196			196
Dotations amortissement s/immobilisations				0
Dotations aux provisions s/immobilisations				0
Dotations aux provisions s/actif circulant				0
Dotations provisions risques & charges	149		571	720
Autres charges			378	378
CHARGES EXPLOITATION	2 951	0	35 174	38 125
RESULTAT D'EXPLOITATION	667	0	0	667
BENEF. OPE FAITES EN COMMUN				0
PERTE OPE FAITES EN COMMUN				0
Produits financiers de participation				0
Produits autres valeurs mobilières				0
Autres intérêts & produits assimilés	4			4
Reprises s/provisions, transferts charges	16			16
Différences positives de change				0
Produits nets cessions valeurs mob. placements				0
PRODUITS FINANCIERS	20	0	0	20
Dotations financières amortiss., provisions				0
Intérêts & charges assimilées	0			0
Différences négatives de change				0
Charges nette cessions valeurs mob. placement				0
CHARGES FINANCIERES	0	0	0	0
RESULTAT FINANCIER	20	0	0	20
RESULTAT COURANT AVANT IS	687	0	0	687

Montants en milliers d'euros

S.A.A.M

COMPTE DE RESULTAT CUMULE PAR COLONNES PAR ACTIVITES AU 31 DECEMBRE 2015

	FONCTION- NEMENT	MANDATS	CONCESSION D'AM.	TOTAL NET
Produits exceptionnels s/ope.gestion				0
Produits exceptionnels S/opé. en capital				0
Reprises provisions & transferts de charges				0
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0	0
Charges exceptionnelles s/opé.gestion	0			0
Charges exceptionnelles s/opé en capital				0
Dotations exceptionnelles amortiss.,provisions				0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0	0
Participation et intéressement ds salariés	8			8
Impôts sur les bénéfices	-20			-20
TOTAL PRODUITS	3 638	0	35 174	38 812
TOTAL CHARGES	2 939	0	35 174	38 113
RESULTAT NET	699	0	0	699

Montants en milliers d'euros